



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8484^e séance

Vendredi 15 mars 2019, à 15 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Gueguen (France)

Membres :

Afrique du Sud	M ^{me} Sabelo
Allemagne	M. Heusgen
Belgique	M ^{me} Van Vlierberge
Chine	M. Wu Haitao
Côte d'Ivoire	M. Moriko
États-Unis d'Amérique	M. Cohen
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
Guinée équatoriale	M. Esono Mbengono
Indonésie	M. Djani
Koweït	M. Alotaibi
Pérou	M. Duclos
Pologne	M ^{me} Wronecka
République dominicaine	M. Singer Weisinger
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Philips

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud (couvrant la période allant du 1^{er} décembre 2018 au 26 février 2019) (S/2019/191)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 10.

Expression de sympathie à la suite de l'attaque commise à Christchurch, en Nouvelle-Zélande

La Présidente : Au nom des membres du Conseil de sécurité, je tiens à condamner dans les termes les plus énergiques l'attaque odieuse qui a touché aujourd'hui deux mosquées de Christchurch, en Nouvelle-Zélande. Cet acte motivé par la haine a fait au moins 49 morts et des dizaines de blessés. Les victimes ont été prises pour cible sur leur lieu de culte.

Les membres du Conseil adressent leurs condoléances les plus sincères aux familles et aux proches des personnes décédées et expriment leur solidarité au peuple et au Gouvernement néo-zélandais. Je demande aux personnes présentes de se lever pour observer une minute de silence en hommage aux victimes.

Les membres du Conseil observent une minute de silence.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud (couvrant la période allant du 1^{er} décembre 2018 au 26 février 2019) (S/2019/191)

La Présidente : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2019/225, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par les États-Unis d'Amérique.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2019/191, qui contient le rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud couvrant la période allant du 1^{er} décembre 2018 au 26 février 2019.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi.

Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Belgique, Chine, Côte d'Ivoire, République dominicaine, Guinée équatoriale, France, Allemagne, Indonésie, Koweït, Pérou, Pologne, Fédération de Russie, Afrique du Sud, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Votent contre :

Néant

S'abstiennent :

Fédération de Russie

La Présidente : Le résultat du vote est le suivant : 14 voix pour et une abstention. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2459 (2019).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine condamne fermement les actes commis à Christchurch, en Nouvelle-Zélande. Nous pleurons les victimes et présentons nos plus sincères condoléances à leurs familles, et nous exprimons notre sympathie aux blessés.

Depuis la deuxième moitié de l'année dernière, lorsque le Gouvernement sud-soudanais et les principaux partis d'opposition ont signé l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, la situation sur place a continué de s'améliorer. Un cessez-le-feu est mis en œuvre dans la plupart des régions, et les personnes déplacées ainsi que les réfugiés commencent à rentrer chez eux dans certaines régions. La Chine se félicite de tout cela.

Depuis son déploiement, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) joue un rôle important dans le maintien de la paix et de la stabilité au Soudan du Sud. La communauté internationale doit continuer d'aider la Mission à s'acquitter de son mandat. La Chine a donc voté pour la résolution 2459 (2019), que le Conseil vient d'adopter. Dans le même temps, nous estimons que le texte de la résolution doit encore être amélioré sur les points suivants. Premièrement, la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, doit pleinement reconnaître l'importance et la grande portée de l'Accord revitalisé. La MINUSS doit s'employer à faciliter la mise en œuvre de l'Accord pour contribuer à maintenir la tendance positive actuelle au Soudan du Sud. Deuxièmement, s'agissant de l'amélioration de la performance de la Mission, le

Secrétariat et les composantes militaire, policière et civile de la Mission doivent travailler de concert pour tirer profit des expériences passées afin d'améliorer le système actuel d'évaluation de la performance de la Mission. Les travaux pertinents doivent s'effectuer avec la pleine participation des pays fournisseurs de contingents pour permettre à la Mission de s'acquitter plus efficacement de ses fonctions.

La Chine est prête à continuer de jouer un rôle constructif en faveur de la paix, de la stabilité et du développement au Soudan du Sud.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Nous tenons à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir fait observer une minute de silence en l'honneur des victimes de la terrible attaque terroriste commise en Nouvelle-Zélande, et nous présentons nos condoléances au Gouvernement et au peuple néo-zélandais ainsi qu'aux familles des victimes.

Aujourd'hui, le Koweït a voté pour la résolution 2459 (2019). Nous espérons que toutes les dispositions de la résolution seront mises en œuvre durant les périodes de prétransition et de transition, avant tout dans l'intérêt du peuple sud-soudanais, et pour protéger ses droits et appuyer le processus politique. L'évolution positive de la situation au Soudan du Sud est évidente pour tous les observateurs. C'est pourquoi nous devons envoyer un message d'encouragement afin que les progrès se poursuivent, tout en continuant de suivre de près l'évolution de la situation dans le pays par l'intermédiaire de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud.

Nous remercions la délégation des États-Unis, en sa qualité de rédactrice, ainsi que nos partenaires au sein du Conseil qui ont participé aux négociations de manière constructive.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La délégation russe s'est abstenue dans le vote sur la résolution 2459 (2019), sur la prorogation du mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud. Cependant, nous tenons à souligner que nous appuyons pleinement les activités des Casques bleus déployés sur le terrain, car ils contribuent énormément à la stabilité dans le pays.

Durant la séance d'information du Conseil de sécurité qui s'est tenue il y a tout juste une semaine (voir S/PV.8480), un grand nombre des personnes présentes dans cette salle ont souligné l'importance de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, signé à Khartoum en 2018. Les parties

sud-soudanaises ont montré qu'elles étaient prêtes à faire des compromis et qu'elles étaient déterminées à régler leurs différends. D'importants progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord depuis sa conclusion, et les structures et mécanismes qu'il envisage ont été mis en place et opérationnalisés. Le niveau de violence et le nombre de violations des droits de l'homme au Soudan du Sud ont considérablement diminué depuis la signature de l'Accord. Un nombre croissant de réfugiés et de personnes déplacées ont exprimé leur volonté de rentrer dans leurs domiciles permanents. Les opposants politiques sont déjà en train de revenir dans la capitale et peuvent s'y déplacer librement.

À cet égard, nous sommes déçus par la réticence persistante de nos collègues à saluer l'Accord de Khartoum, dont la viabilité est déjà évidente. Nous estimons que cela envoie le mauvais message aux parties sud-soudanaises et aux principales puissances régionales, qui ont tant œuvré en faveur de cet accord. Nous sommes préoccupés par le fait qu'un document censé souligner clairement et succinctement le mandat de maintien de la paix est surchargé de propositions concernant les questions d'égalité des sexes et les droits de l'homme. D'ailleurs, dans sa liste de mandats, la résolution cite cette dernière tâche avant l'appui à la mise en œuvre de l'Accord revitalisé.

Nous rappelons au Conseil que les questions de consolidation de la paix qui touchent toutes les missions de maintien de la paix des Nations Unies doivent être abordées par le Comité spécial des opérations de maintien de la paix avec la participation des pays fournisseurs de contingents. La stratégie inachevée du Secrétariat visant à améliorer l'efficacité des activités de maintien de la paix, autrement dit le dispositif de gestion de la performance complet et intégré, qui est mentionné dans la résolution, est une de ces questions, et nous estimons qu'il est totalement inacceptable de contourner le Comité spécial.

Enfin, nous rejetons catégoriquement les méthodes de travail des rédacteurs, qui ont une fois de plus abusé de leurs prérogatives et refusé de prendre en compte les préoccupations justifiées de leurs collègues du Conseil, empêchant ainsi le Conseil de parvenir à un consensus.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis remercient les membres du Conseil des efforts qu'ils déploient pour renforcer le mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) afin qu'elle soit en mesure d'appuyer le

peuple sud-soudanais dans sa quête de paix, de sécurité et de stabilité durables. Le mandat renforce la mission fondamentale de la MINUSS, qui est de protéger les civils, de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire, de surveiller la situation des droits de l'homme et d'enquêter sur les violations, et d'appuyer le processus de paix. Plus important encore, le mandat appelle la MINUSS à renforcer ses activités de prévention de la violence sexuelle et sexiste, en réponse à la multiplication des effroyables actes de violence sexuelle que l'on observe au Soudan du Sud.

La position des États-Unis sur l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud est claire et cohérente. Nous demeurons profondément préoccupés par le manque d'engagement politique de la part des parties au niveau national pour mettre pleinement en œuvre toutes les composantes de l'Accord. Après avoir vu les précédents accords au Soudan du Sud échouer et le pays retomber dans le conflit et l'instabilité, les États-Unis et le peuple sud-soudanais attendent des dirigeants du pays qu'ils démontrent clairement leur engagement à mettre en œuvre l'accord en paroles et en actes. Comme nous l'avons déjà dit au Conseil, nous appelons les dirigeants sud-soudanais à adhérer pleinement aux accords de cessez-le-feu, à négocier des arrangements de sécurité et des accords de partage du pouvoir, à accepter des normes de transparence relatives au financement du processus de paix, à prendre des mesures contre la violence sexiste, à cesser de faire obstacle aux observateurs du cessez-le-feu, à permettre un accès humanitaire sans entrave, à libérer tous les prisonniers politiques, à mettre en place le tribunal mixte de l'Union africaine et à créer un espace politique permettant la contestation pacifique.

Nous nous félicitons que faisant fond sur la résolution 2436 (2018), qui porte sur la performance des soldats de la paix, le Conseil se déclare à nouveau favorable, dans la résolution 2459 (2019), à l'élaboration d'un dispositif de gestion de la performance complet et intégré qui définisse des normes de performance claires pour l'évaluation de l'ensemble du personnel des Nations

Unies qui travaille dans les opérations de maintien de la paix ou les appuie.

Pour terminer, il n'y a pas de plus grand partisan du peuple sud-soudanais que les États-Unis et nous considérons que le mandat renouvelé de la MINUSS contribuera à ouvrir la voie à la stabilité et à la sécurité à long terme du pays.

La Présidente : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Malwal (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Je voudrais réaffirmer l'appui de ma délégation à votre présidence, Madame la Présidente. Vous pouvez compter sur notre coopération. Le Gouvernement sud-soudanais accueille avec satisfaction le rapport du Secrétaire général (S/2019/191) et prend note du mandat renouvelé de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud. En ce qui concerne l'adoption de la résolution 2459 (2019), nous voudrions remercier tous les membres du Conseil qui ont travaillé d'arrache-pied sur le projet de texte. Nous tenons également à remercier tous les pays fournisseurs de contingents de leurs services et des sacrifices qu'ils ont consentis pour venir en aide au peuple sud-soudanais.

Nous continuons d'exhorter le Conseil à œuvrer main dans la main avec les dirigeants sud-soudanais, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'Union africaine pour mettre en œuvre l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud qui a été signé. L'appui et les encouragements du Conseil à tous les dirigeants politiques et au peuple sud-soudanais sont absolument indispensables à la mise en œuvre rapide et sans heurt de l'Accord. Il n'est pas de plus grand engagement politique que celui-là.

Pour terminer, je voudrais exprimer les remerciements de ma délégation au Japon en particulier et à tous ceux qui ont apporté leur concours au Soudan du Sud dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé. C'est l'esprit que nous attendons de la part du Conseil et de la communauté internationale dans son ensemble.

La séance est levée à 15 h 25.